CAP (Arts du tapis et de la tapisserie de lisse)

SUJET D'ENTRAÎNEMENT NON OFFICIEL

Sujet rédigé par FormaV avec l'aide d'outils d'intelligence artificielle, pour s'entraîner. Ce document n'a pas été donné à l'examen : ce n'est ni un sujet officiel ni une annale de session. Les entreprises, données et documents qu'il contient sont fictifs.

Les sujets officiels des sessions passées et nos sujets d'entraînement sont classés sur https://caplissier.fr/annales-sujets-et-corriges

Document mis en ligne par FormaV®. Reproduction ou diffusion sans autorisation interdite.

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

ARTS DU TAPIS ET DE LA TAPISSERIE DE LISSE

ÉDITION 2026

ÉPREUVES EP1 : DESSIN D'OBSERVATION ET EP2 : COMPOSITION COLORÉE

ficient : 6 au total : EP1 coefficient 3 et EP2 coefficient 3 Durée : 4 heures par épr

Matériel de dessin et de peinture autorisé : crayons, gomme, règle non graduée, gouache, pinceaux, palette, récipient d'eau et chiffons. Les modèles, échantillons colorés, supports et documents fournis avec le sujet sont mis à disposition. Aucun autre document n'est autorisé.

Composition de l'épreuve	Support
PARTIE 1 : Observation et analyse du modèle (5 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 2 : Réalisation du dessin d'observation (5 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 3 : Reproduction des couleurs de référence (5 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 4 : Composition colorée (5 points)	Dossier Questionnement
DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES (DT 1, DT 2, DT 3)	Fourni avec le sujet
DOCUMENTS RÉPONSES (DR 1, DR 2) : À RENDRE AVEC LA COPIE	Fin de sujet

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

Ce sujet comporte 10 pages numérotées de 1/10 à 10/10.
Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

LES DOCUMENTS RÉPONSES SITUÉS EN FIN DE DOSSIER SONT À COMPLÉTER ET À RENDRE OBLIGATOIREMENT AVEC LA COPIE.

FormaV - document d'entraînement non officiel

DOSSIER SUJET

CONSIGNES GÉNÉRALES DES ÉPREUVES GRAPHIQUES : ATELIER DE PRÉSENTATION DES ÉPREUVES : CENTRE D'EXAMEN, SALLE DE DESSIN ET DE COMPOSITION COLORÉE

Le présent sujet regroupe les travaux demandés au titre de deux épreuves professionnelles distinctes : EP1 Dessin d'observation et EP2 Composition colorée. Chaque épreuve dure 4 heures et est évaluée séparément avec un coefficient 3. Le barème présenté sur 20 points répartit 10 points pour EP1 et 10 points pour EP2.

Pour EP1, le modèle tridimensionnel décrit dans le dossier technique est installé dans la salle d'examen et reste visible pendant l'épreuve. Pour EP2, les échantillons de référence sont remis sous forme de plaquettes physiques. Les valeurs colorimétriques du dossier constituent des repères documentaires et ne remplacent pas l'observation des plaquettes remises.

Réaliser les travaux sur les supports fournis. Présenter des productions propres, lisibles et sans annotation étrangère au travail demandé. La notation porte sur la traduction des formes, les proportions, la perspective, la lumière, la fidélité des couleurs, l'équilibre, l'harmonie et la précision. Aucune norme de chantier ni aucun calcul de dimensionnement ne sont requis pour ces épreuves graphiques.

PARTIE 1 : Observation et analyse du modèle (5 points)

EP1 : Analyse des formes, de l'organisation spatiale et des proportions

Observer le modèle tridimensionnel installé conformément au DT 1. Avant de commencer le dessin final, repérer les masses principales, les axes, les chevauchements et les rapports de proportion. Reporter vos observations sur le DR 1. Le modèle demeure en place pendant toute la durée d'EP1.

FormaV - document d'entraînement non officiel

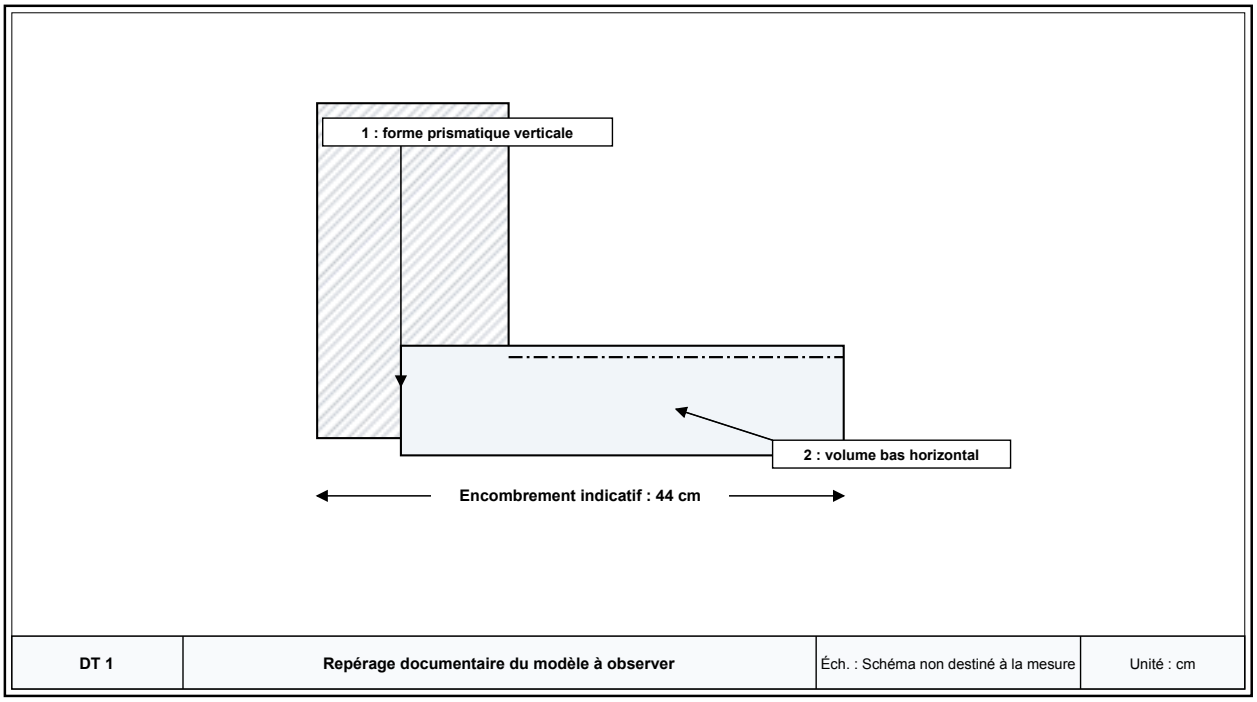


Schéma de repérage indicatif. Observer le modèle réel installé en salle pour les formes, les volumes et la lumière.

1.1 (2 points) Sur le DR 1, identifier les deux volumes principaux du modèle et indiquer, pour chacun, une caractéristique de forme observable. Employer un vocabulaire graphique précis : axe, face, arête, contour, volume, superposition ou chevauchement.

1.2 (1,5 point) Indiquer sur le DR 1 la direction générale de la lumière et repérer une zone éclairée ainsi qu'une zone d'ombre observées sur le modèle réel.

1.3 (1,5 point) Relever sur le DR 1 deux rapports de proportion ou de position entre les volumes, puis indiquer comment ils seront traduits dans la mise en page du dessin final.

PARTIE 2 : Réalisation du dessin d'observation (5 points)

EP1 : Traduction graphique des formes, des volumes et de la lumière

Sur la feuille de dessin remise pour EP1, représenter le modèle tridimensionnel observé. Le format de la feuille est A3, orientation portrait. Le cadre utile est défini dans le DT 2. La représentation est exécutée à main levée : la règle peut être utilisée pour contrôler une direction ou une proportion, mais ne doit pas servir à construire mécaniquement les contours.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Données de présentation du dessin EP1

Élément	Donnée
Format du support	A3, 297 × 420 mm, portrait
Cadre utile	257 × 380 mm, centré sur la feuille
Technique	Crayon graphite, dessin à main levée
Modèle	Nature morte tridimensionnelle installée en salle, décrite au DT 1
Critères principaux	Mise en page, proportions, structure, perspective, lumière et maîtrise du trait

Données applicables à la feuille remise au candidat.

2.1 (5 points) Réaliser dans le cadre utile le dessin d'observation du modèle installé en salle. Organiser la composition dans le format sans couper les éléments essentiels. Traduire les formes et les rapports de proportion, rendre perceptibles les volumes et les chevauchements, respecter les directions de perspective observées et différencier les valeurs de lumière et d'ombre. Le dessin final est rendu sur la feuille dédiée à EP1.

PARTIE 3 : Reproduction des couleurs de référence (5 points)

EP2 : Fidélité des échantillons réalisés à la gouache

Les quatre plaquettes physiques de référence R1 à R4 sont remises avec le sujet et sont également décrites au DT 3. Sur le DR 2, préparer les quatre échantillons de gouache dans les cases prévues. Chaque case mesure 40 × 40 mm. Comparer chaque échantillon à sa plaquette physique sous l'éclairage de la salle avant de le valider.

Références documentaires des plaquettes colorées

Référence	Désignation indicative	Repère CIELAB, illuminant D50, observateur 2°
R1	Jaune ocre	L* 72, a* 10, b* 54
R2	Rouge terre	L* 43, a* 34, b* 24
R3	Bleu profond	L* 32, a* 8, b* -30
R4	Vert moyen	L* 48, a* -28, b* 18

Repères colorimétriques indicatifs, éclairant l'identification des couleurs. Les plaquettes physiques remises au candidat constituent les références visuelles à reproduire.

3.1 (5 points) Réaliser à la gouache les quatre échantillons R1 à R4 sur le DR 2. Obtenir une surface régulière, couvrante et propre, sans réserve de papier visible ni mélange accidentel. Respecter la teinte, la valeur et la saturation observées sur les plaquettes physiques. Laisser sécher les échantillons avant la remise.

FormaV - document d'entraînement non officiel

PARTIE 4 : Composition colorée (5 points)

EP2 : Association, équilibre et précision de la composition

Composer dans le format prévu sur le DR 2 avec les quatre couleurs de référence R1 à R4 et au moins trois couleurs nouvelles obtenues par mélange à la gouache. Le format de composition est un rectangle de 120 × 160 mm, orientation portrait. Les couleurs nouvelles doivent être visiblement distinctes des références et participer à une organisation cohérente. Aucun thème figuratif n'est imposé.

Contraintes de la composition colorée

Paramètre	Exigence
Format	120 × 160 mm, portrait
Couleurs de référence	R1, R2, R3 et R4, reproduites dans la partie réservée aux échantillons
Couleurs nouvelles	Au moins trois mélanges réalisés à partir des gouaches disponibles
Organisation	Au moins cinq plages colorées distinctes, avec une hiérarchie lisible
Évaluation	Équilibre, harmonie, précision des limites et propreté d'exécution

Contraintes à respecter dans le rectangle de composition du DR 2.

4.1 (4 points) Réaliser dans le rectangle du DR 2 une composition colorée respectant les contraintes ci-dessus. Organiser les plages de manière équilibrée, faire dialoguer les couleurs de référence avec au moins trois mélanges nouveaux et soigner la précision des contours.

4.2 (1 point) Préserver la lisibilité et la propreté de la composition : ne pas laisser de traces de crayon visibles, éviter les coulures et les mélanges involontaires, nettoyer le matériel et laisser sécher les travaux avant leur remise.

FormaV - document d'entraînement non officiel

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : MODÈLE TRIDIMENSIONNEL À OBSERVER POUR EP1

Le modèle réel est installé sur un socle horizontal, à hauteur de regard assis, sous un éclairage fixe provenant du haut et de la gauche du candidat. Il est composé d'un volume prismatique vertical en bois clair, de dimensions indicatives 18 × 14 × 58 cm, et d'un volume bas horizontal de forme parallélépipédique, dimensions indicatives 42 × 28 × 18 cm. Le volume vertical repose derrière le volume bas et le chevauche visuellement. Les dimensions sont fournies pour situer les ordres de grandeur ; le dessin demandé doit être réalisé d'après l'observation du modèle réel, et non par report mécanique de ces cotes.

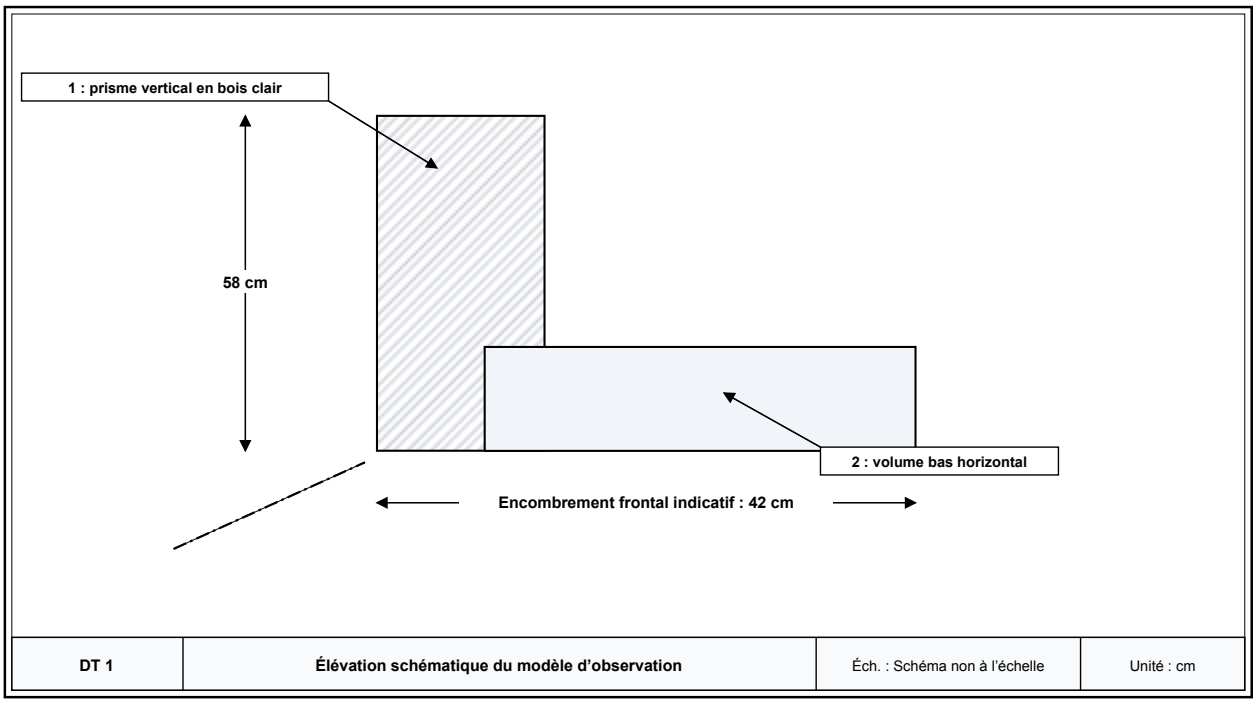


Schéma documentaire non contractuel pour le dessin. Les dimensions indiquées sont les dimensions réelles nominales des volumes.

Caractéristiques des volumes du modèle

Repère	Volume	Dimensions indicatives	Position relative
1	Prisme vertical en bois clair	18 × 14 × 58 cm	À l'arrière du volume 2
2	Parallélépipède horizontal	42 × 28 × 18 cm	Au premier plan, sous le volume 1
Lumière	Éclairage fixe de salle	Aucun calcul photométrique demandé	Haut et gauche du candidat

Dimensions réelles indicatives. Le modèle installé en salle est la référence d'observation.

FormaV - document d'entraînement non officiel

DT 2 : SUPPORTS, MATÉRIEL ET CONDITIONS DE RÉALISATION

Les supports sont remis par le centre d'examen. Pour EP1, la feuille de dessin est au format A3 portrait et comporte un cadre utile centré de 257 × 380 mm. Pour EP2, le DR 2 comporte quatre cases d'échantillons et un rectangle de composition. Utiliser la gouache mise à disposition et les plaquettes physiques R1 à R4. Les outils de coupe ne sont pas nécessaires. Aucun calcul de métrage, de débit, de rendement, de dosage ou de dimensionnement n'est demandé dans ces épreuves graphiques.

Matériel et supports remis

Épreuve	Support ou matériel	Caractéristiques
EP1	Feuille de dessin	A3 portrait, cadre utile centré de 257 × 380 mm
EP1	Crayons et gomme	Graphite, dureté au choix parmi le matériel remis
EP2	DR 2	Quatre cases de 40 × 40 mm et rectangle de composition de 120 × 160 mm
EP2	Gouache et matériel de peinture	Couleurs disponibles, pinceaux, palette, eau et chiffons
EP2	Plaquettes physiques	Quatre références colorées R1 à R4

Inventaire des supports et du matériel prévu pour les travaux graphiques.

DT 3 : RÉFÉRENCES COLORÉES ET CONSIGNES DE REPRODUCTION POUR EP2

Les références R1 à R4 sont fournies sous forme de plaquettes mates. Les valeurs CIELAB ci-dessous sont des repères indicatifs mesurés sous illuminant D50 avec un observateur de 2°. La reproduction est appréciée par comparaison visuelle directe avec les plaquettes physiques remises, dans les conditions d'éclairage de la salle. Aucun seuil colorimétrique chiffré ni aucune norme de tolérance ne sont imposés par le sujet. Les mélanges destinés à la composition sont réalisés à la gouache, à partir des couleurs mises à disposition.

Table de référence des couleurs

Repère	Nom indicatif	L*	a*	b*	Famille chromatique
R1	Jaune ocre	72	10	54	Jaune chaud
R2	Rouge terre	43	34	24	Rouge orangé assourdi
R3	Bleu profond	32	8	-30	Bleu sombre
R4	Vert moyen	48	-28	18	Vert assourdi

Valeurs documentaires indicatives ; les échantillons physiques remis au candidat sont les références visuelles.

FormaV - document d'entraînement non officiel

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Document réponse à rendre avec la copie : questions 1.1 à 1.3 **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Compléter les zones ci-dessous avant ou pendant la réalisation du dessin d'observation. Les indications doivent correspondre au modèle réel installé en salle. Le DR 1 est remis avec la feuille de dessin EP1.

Relevé d'observation du modèle

Élément observé	Réponse du candidat
Volume principal 1 : forme et caractéristique observable	.....
Volume principal 2 : forme et caractéristique observable	.....
Rapport de proportion ou de position 1	.....
Rapport de proportion ou de position 2	.....
Direction de la lumière observée	.....
Zone éclairée et zone d'ombre repérées	.....
Choix de mise en page du dessin final	.....

Compléter les cases marquées par trois points.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

FormaV - document d'entraînement non officiel

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 2 : Document réponse à rendre avec la copie : questions 3.1, 4.1 et 4.2 | **À RENDRE AVEC LA COPIE**

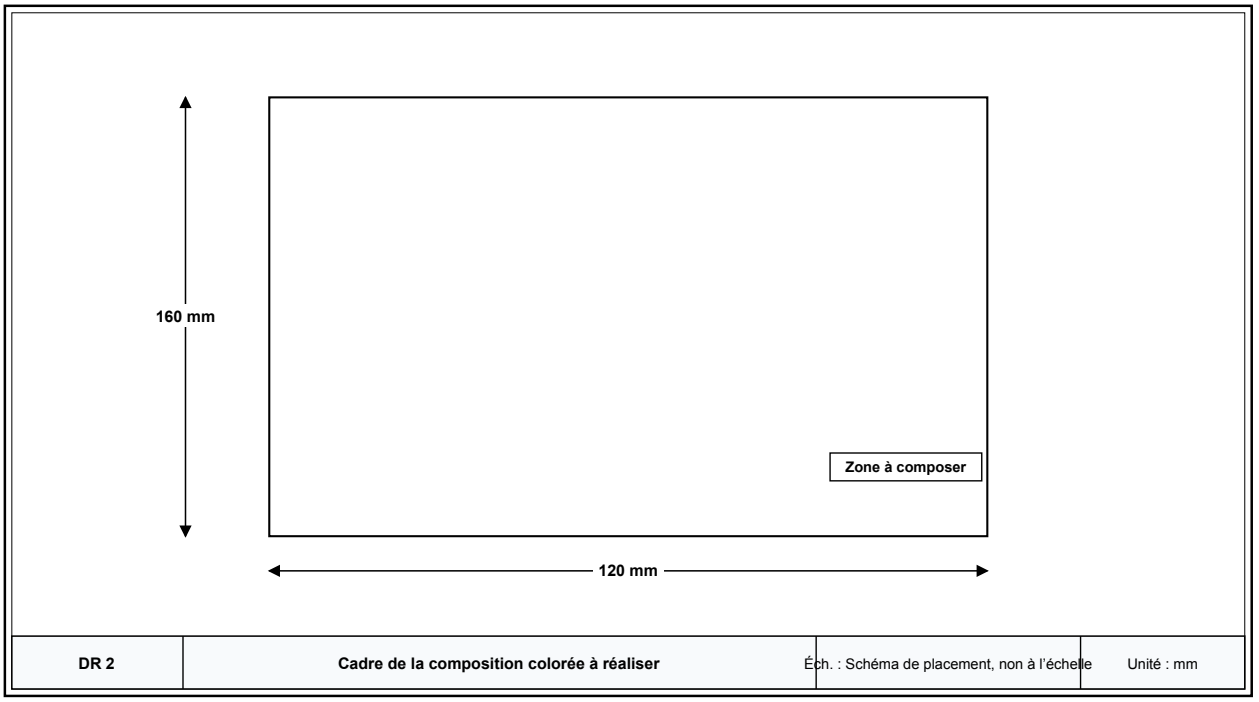
Réaliser les échantillons de gouache dans les quatre cases prévues et la composition colorée dans le rectangle prévu. Les cases de référence mesurent chacune 40 × 40 mm. Le rectangle de composition mesure 120 × 160 mm. Ne pas écrire dans les plages destinées à la peinture.

Échantillons de couleurs et relevé des mélanges

Repère	Échantillon à la gouache	Indication ou mélange réalisé
R1	.....	.....
R2	.....	.....
R3	.....	.....
R4	.....	.....
Mélange nouveau 1	.....	.....
Mélange nouveau 2	.....	.....
Mélange nouveau 3	.....	.....

Les cases marquées par trois points sont à peindre ou à compléter par le candidat.

FormaV - document d'entraînement non officiel



Peindre dans le cadre réservé. Format réel : 120 × 160 mm, orientation portrait.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

FormaV - document d'entraînement non officiel

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.